

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **SpinX Technologies SA**, rue Lect 29, 1217 Meyrin
2. **Remarques:** Fourniture de services aux sociétés du groupe dans le domaine du développement et de la commercialisation d’instruments dans le secteur pharmaceutique et biotechnique.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l’office dès ce jour:
1. L’état de collocation (réf. n° 1);
2. l’état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. l’inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l’état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
- dix jours pour recourir contre l’inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).
Sinon, l’état de collocation, l’état de revendication et l’inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. no 1-3)
Pour tout renseignement:
Groupe no 2, tel 022 388 89 02
2010 000694 C / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

06012766